

**DEUX
DIZAINES
DE CADEAUX
A GAGNER**
(voir page 17)

GAZETTE

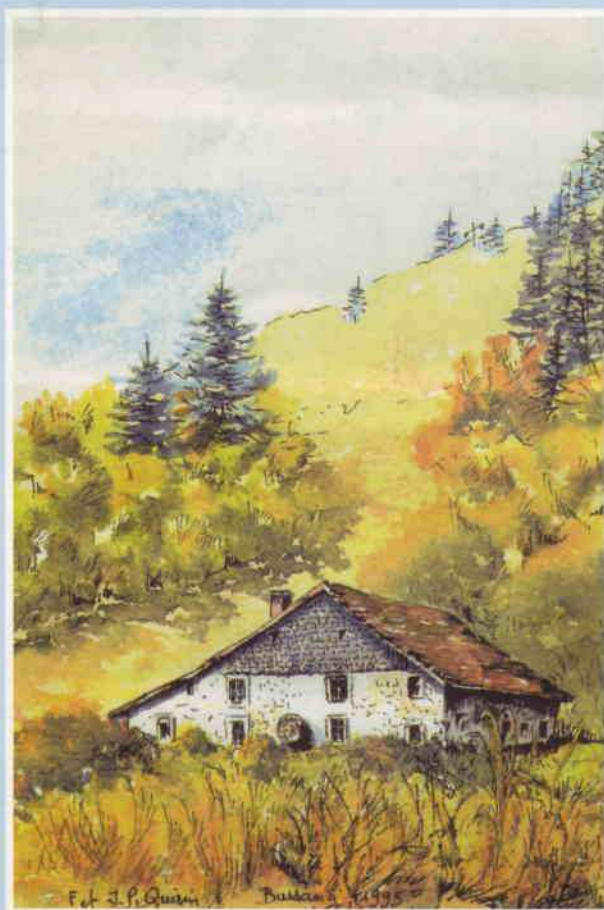
PHILATELIQUE

ISSN 0293 - 4132



**LES PIGEONS-
POSTE DU
SIEGE DE
PARIS**

**THÉMATIQUE :
LE TÉLÉPHONE**



**Et toutes les
rubriques
habituelles :**

- nouveautés
- initiation
- cartophilie
- télécartes
- jeunesse
- détente

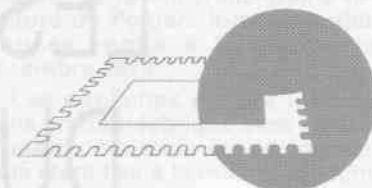
PUBLICATION DE L'UNION DES PHILATELISTES DES PTT
PARUTION TRIMESTRIELLE - N° 63 - AVRIL 96



GAZETTE PHILATELIQUE

En couverture : deux des trois timbres de la série "Nature de France", consacrés cette année aux parcs naturels : parc de la Vanoise et parc du Mercantour - Parution le 22 avril (voir en page "Nouveautés") et la carte postale de l'Assemblée Générale de Bussang (voir page 18) dessinée par Jean-Pierre et Françoise Quirin.
En quatrième de couverture : la bande dessinée de Phil, de Xavier Dauga.

**PUBLICATION
TRIMESTRIELLE DE
L'UNION DES PHILATELISTES
DES PTT**



n° 63

AVRIL 1996

UNION DES PHILATELISTES DES PTT, association déclarée sous le n° 52748 (loi de 1901). **Siège social** : 38 rue Vignon, 75009 Paris, tel (1) 40 07 00 09, fax (1) 40 07 01 14. **Minitel** : 3614 Tatou puis UPPTT. **CCP** 8841 11 W Paris. **Président d'honneur** : Guy Lormand. **Premier président** : Xavier Moreschi. **Présidents honoraires** : René Gayoux, Jean-François Gleizes. **Président général** : Jean-François Logette. **Secrétaire général** : Gérard Chauveau. **Trésorier général** : André Laurent. **Vice-présidents** : Pascal Bladinières, Alain Daillet, Michel Liffard, Jean-François Thivet.

Service des échanges : Michel Carrière, 11 av. Mgr de Fumel, 34700 Lodève. **Service marcophilie** : Antoine Garcia, 1 av. du Gal Leclerc, 94700 Maisons-Alfort. **Service nouveautés** : Bernard Mathion, 184 rue de la Roquette, 75011 Paris. **Service cartophilie** : Michel Bablot, 142 av. de Gaulle, 33520 Bruges. **Service télécartes** : Alain Fauché, 14 lot. Marlène, Louens, 33290 Le Pian Médoc. **Circulations marcophiles** : Alain Herbinet, BP 7032, 14081 Caen cedex. **Centrale d'achat** : Hervé Nicolas, BP 2, 93501 Pantin cedex. **Echanges de télécartes** : Philippe Malige, Agence France Télécom Bordeaux Wilson, 33065 Bordeaux cedex.

Groupes régionaux affiliés à la Fédération Française des Associations Philatéliques. **Aquitaine** : Claude Lhote, 50 rue du petit parc, 33200 Bordeaux. **Auvergne** : Philippe Bauban, BP 200, 63006 Clermont-Ferrand cedex 1. **Bas-Rhin** : Daniel Bascou, CIF, 14 rue T. Mann, 67087 Strasbourg cedex 2. **Basse-Normandie** : Jean-Claude Labbé, 3 rue des Boutons d'Or, 14610 Cambes en Plaine. **Bourgogne** : Danièle Spilmont, France Télécom Cacir, 4/6 rue Pierrat, 21600 Longvic. **Bretagne** : Hubert Perez, La Poste, 56580 Bréhan. **Centre** : Bernard Lefèvre, 4 rue Colbert, 45100 Orléans. **Champagne-Ardenne** : Denis Collas, 51 rue Prévert, 51100 Reims. **Corse** : René Frappa, Petre Alte, 20129 Bastelicaccia. **Franche-Comté** : Jacques Sarrazin, rue du Collège, 25480 Pirey. **Haute-Normandie** : Evelyne Barbay, BP 9, 76850 Bosc le Hard. **Haut-Rhin** : Yves Lehmann, BP 1484, 68072 Mulhouse cedex. **Ile-de-France** : Jean-François Logette, 37 rue de la Duée, 75020 Paris. **Languedoc-Roussillon** : Jean-François Gleizes, 22 bis, rue Enclos Fermaud, 34000 Montpellier. **Limousin** : Georges Rejou, France Télécom, 25 rue Michaud, 87033 Limoges cedex. **Loire** : Antoine Duport, 1 chemin du Sablat, 42600 Ecotay l'Olme. **Lorraine** : Pierre Horny, La Poste, 88700 Rambervillers. **Midi-Pyrénées** : Lucien Sanchez, 8 rue Pagnol, 31100 Toulouse. **Nord-Pas-de-Calais** : Jean-Guy Dallo, 180 rue Cordonnier, 62400 Béthune. **Pays de Loire** : Christine Darlet, 10 rue d'Ypres le Cirius 2-28, 44600 St-Nazaire. **Picardie** : Jacky Delafosse, Res. Baléares, 80240 Roisel. **Poitou-Charentes** : Pierre Compain, BP 735, 86030 Poitiers cedex. **Provence-Alpes-Côte d'Azur** : André Laurent, La Poste, 100 corniche de Joly, 06033 Nice cedex 04. **Rhône-Alpes** : Jean-Pierre Fesche, 39 av. Jaurès, 69007 Lyon. **Vosges** : Gilles Hossenlopp, La Poste DD, BP 600, 88020 Epinal cedex.

SOMMAIRE

Pages

Histoire postale : les pigeons-poste du Siège de Paris	4-5
Thématique : le téléphone.....	6-7
Retour à l'école	7
La page des jeunes	8
Les nouveautés du trimestre....	9
Initiation : griffes, empreintes, machines et entiers.....	10-11
Adieu, Pierre.....	12
Histoires de télécartes.....	13
Cartophilie	14
Rétro : retour vers le futur.....	15
Actualité : la fin des franchises .	16
Expérience à Sandre-sur-Loup	16
Les mots croisés	17
Notre grand jeu-concours	17
Les nouvelles brèves.....	18
Les petites annonces	18

Revue trimestrielle éditée par l'Union des Philatélistes des PTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris, téléphone (1) 40 07 00 09, télécopie (1) 40 07 01 14.

Directeur de la publication : Jean-François Logette. **Fondateur** : Jean-François Gleizes. **Ancien rédacteur en chef** : Gaston Sagot.

Rédacteur en chef : François Mennessiez, BP 853, 25025 Besançon Cedex, tél. : 81 48 33 77.

Secrétariat de rédaction : Lucie Vaurabourg - Gérard Chauveau.

Rédacteur en chef technique : Gérard Miguel. **Gestion du fichier** : Danielle Sié, Marie-Hélène Lauff. **Appui logistique** : René Barrière.

Composition et impression : Imprimerie Ménard, 17 chemin de Fages, 31400 Toulouse.

Abonnement : 1 an : 30 F - 2 ans : 60 F. Anciens numéros : 15 F l'exemplaire. Bulletin d'abonnement en page 11.

Dépôt légal : avril 1996. La Gazette Philatélique est membre de l'Association de la Presse Philatélique Francophone (collège C).

La « Gazette Philatélique » n'est pas responsable des textes et illustrations publiés, qui engagent leurs seuls auteurs. La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord par écrit du directeur de la publication.

LES PIGEONS-POSTE DU SIEGE DE PARIS

La guerre de 1870 a été l'occasion de multiples expériences originales en matière d'acheminement du courrier. Le pigeongramme ne fût pas la moins réussie. Albert Lasserre nous en raconte l'épouée, 125 ans après.

Paris, 4 septembre 1870. Après la proclamation de la République, le Gouvernement de la Défense Nationale, sous la direction du général Trochu, est constitué. Les Prussiens s'approchent de la capitale : le 9 septembre, Paris se trouve isolé du reste du territoire national. Ce même jour, une délégation gouvernementale se replie sur Tours. Elle y sera rejointe le 7 octobre par Léon Gambetta, qui quittera Paris à bord du ballon "l'Armand Barbès".

Dans les premiers jours de son arrivée à Tours, cette délégation a pu continuer de communiquer avec les sommités parisiennes. Mais, le 19 septembre, le seul câble électrique encore en service fut coupé, à la suite de la destruction du pont d'Argenteuil. Avant même cet événement, un certain nombre de personnalités ayant prévu le blocus de Paris s'étaient mises à la disposition des autorités, afin d'essayer de rétablir les communications entre la capitale et la province. Dans le sens Paris-province, chacun connaît le principe des "ballons montés". Dans le sens province-Paris, plusieurs dispositifs furent mis en œuvre (dont les fameuses "boules de Moulins"). Parmi ceux-ci, le recours aux pigeons voyageurs est resté justement célèbre.

Il est permis d'affirmer que M. Ségalas (époux d'Anaïs Ségalas, connue pour ses poèmes) fut l'instigateur de cette utilisation de pigeons voyageurs pour le transport des dépêches. N'a-t-il pas en effet réussi à convaincre tout le monde ?

Il existe à Paris une société colombophile : "l'Espérance". M. Ségalas entre en rapport avec son président, M. Gassier, qui lui propose des pigeons entraînés. Ségalas contacte alors M. Steenackers, directeur du télégraphe, qui lui donne son feu vert après accord de Trochu, le chef du gouvernement. Dès lors, tout s'accélère. Steenackers rejoint Tours avec Ségalas et quelques pigeons le 10 septembre. M. Derouard, secrétaire de "l'Espérance", est quant à lui désigné pour surveiller à Paris les départs et

arrivées des pigeons. Avec le concours d'autres colombophiles, Derouard réussit à en collecter 380, et à les expédier par les ballons du Siège.

Pendant ce temps, Steenackers, arrivé à Tours, multiplie les contacts : il rencontre Charles Barreswil, chimiste, de Lafolloye, inspecteur aux lignes télégraphiques d'Indre-et-Loire, et Georges Blaise, photographe professionnel à Tours. Viendra très rapidement se joindre à ce groupe Dagron, très branché sur la microphotographie.

C'est grâce à cette équipe que les dépêches télégraphiques bénéficiant de la réduction photographique, dites pigeongrammes, vont voir le jour. Nous examinerons successivement la chronologie de leur fabrication, leurs caractéristiques, et leur transport.

LA FABRICATION DES DEPECHEES

On distingue trois étapes.

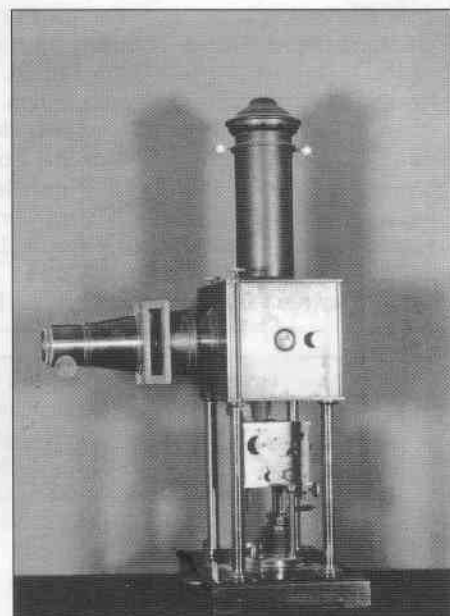
- Il y a eu donc tout d'abord les dépêches sur papier pelure. Les textes étaient finement écrits à la main sur ce support. Les feuilles devaient être très légères, car le bagage du pigeon ne devait pas excéder un gramme. Cette utilisation fut vite abandonnée au profit de la photographie, invention très récemment découverte.

- Il y eût ensuite les textes sur papier bénéficiant de la réduction photographique. Les dépêches, initialement copiées à la main en gros caractères, étaient collées sur de grandes feuilles de carton serrées les unes aux autres, et juxtaposées sur des panneaux en bois de 1 mètre sur 65 centimètres. Chacun de ces panneaux était ensuite photographié, et l'épreuve tirée sur une face de papier sensible : cela permettait d'obtenir une réduction au 1/300^{ème} environ. Pour doubler le nombre des dépêches par envoi, on utilisait les deux faces du papier sensible.

Georges Blaise, en photographiant des pages entières du "Moniteur Officiel", s'aperçut que la visibilité était

parfaite après photo des feuilles imprimées, ce qui n'était pas toujours le cas avec l'écriture manuscrite. On travailla donc très vite avec des textes typo, toujours sur les deux faces du papier sensible.

- Il y eût enfin les textes photographiés sur pellicules (c'est-à-dire l'acheminement par pigeon des pellicules, et non plus des épreuves photographiques elles-mêmes). Il s'agissait du procédé "Dagron". Lorsque les dépêches imprimées étaient assez nombreuses, on les distribuait en tableaux de 9 à 16 feuilles, qui étaient photographiés sur une glace spécialement préparée. On tirait du cliché ainsi obtenu des épreuves de 36 x 60 mm par contact sur verre. Pour les rendre plus résistantes, on recouvrait les épreuves de collodium. Ici, la réduction photographique était importante, chaque pellicule pouvant contenir 2 500 dépêches.



La lanterne magique (document : Musée de La Poste, Paris).

**LES CARACTERISTIQUES
DES DEPECHEES**

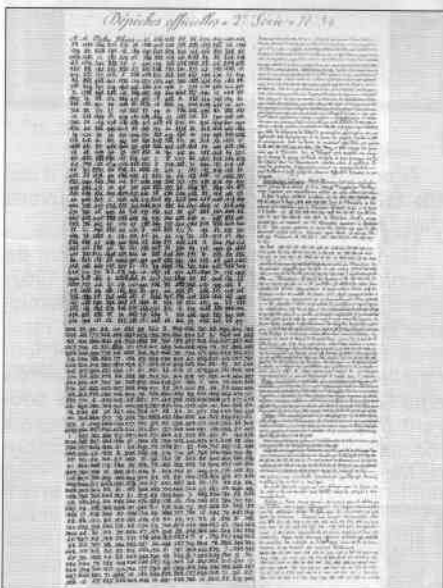
On distinguera les dépêches officielles et les dépêches privées.

1/. Les dépêches officielles.

Fin septembre début octobre 1870, les toutes premières dépêches officielles (textes sur papier pelure), non numérotées, quittèrent la délégation de Tours grâce aux pigeons amenés le 10 septembre par MM. Steenackers et Ségalas.

La première dépêche officielle numérotée a été dictée par Léon Gambetta dès son arrivée à Tours. Elle porte la date du 14 octobre 1870. Elle sera suivie de 26 autres jusqu'à la fin du mois (22 selon d'autres sources).

Une deuxième série, datée du 1^{er} novembre, comporte 30 numéros; elle est sortie des ateliers de Georges Blaise. Toutes les autres dépêches officielles furent transmises sur pellicules Dagron; elles portèrent les numéros 25 à 47 pendant le repli de la délégation gouvernementale à Bordeaux. Le numéro 47 comprenait une lettre de Jules Simon, ministre de l'Education Nationale.



Exemple de dépêches officielles ayant voyagé par pigeon fin 1870 (documents : Musée de La Poste, Paris).

étaient traités puis transmis par pigeongrammes.

Un décret du 10 novembre 1870 permit aux Parisiens d'utiliser la "dépêche-réponse", qu'ils pouvaient se procurer dans les bureaux de poste. Cet imprimé était affranchi d'un timbre à 5 centimes, oblitéré ou non, et comportait 7 colonnes que devait servir l'expéditeur : les trois premières colonnes étaient réservées aux identifications diverses, les trois dernières comportaient quatre questions auxquelles le destinataire (en province) devait répondre par oui ou par non. Cette carte-réponse était insérée par l'expéditeur (parisien) dans une enveloppe portant la mention "Par Ballon", affranchie normalement. Après y avoir répondu, le destinataire déposait la carte dans un bureau de poste en acquittant la somme de 1 franc. Les cartes-réponse étaient alors dirigées sur Tours ou Bordeaux, où elles étaient transcrites sur pigeongramme, puis détruites par l'administration qui les considérait comme formules du service intérieur.

Au total, 70 dépêches officielles, 70 000 dépêches privées, 30 118 dépêches-réponse et 1 385 mandats



ils résidaient dans une salle de la préfecture. Ils furent transférés à la préfecture de Poitiers lorsque la délégation se replia à Bordeaux le 10 décembre 1870.

Les dépêches étaient introduites dans un tube fabriqué avec l'extrémité d'une plume d'oie ou de corbeau, ce tube étant fixé à la maîtresse plume de la queue du pigeon par un fil de soie ciré. Malgré le remarquable sens de l'orientation des pigeons, on enregistra beaucoup de pertes durant l'hiver 1870-71, qui fut particulièrement rude, sans compter les balles prussiennes. Sur 302 pigeons lâchés, une soixantaine seulement parvinrent à destination; plusieurs pigeons transportaient donc les mêmes dépêches. Munis de leur chargement, ils étaient emmenés aux alentours de Blois, où ils étaient lâchés par un dénommé Blay, colombophile responsable de l'opération, et ses aides. Entre le 16 octobre 1870 et le 2 février 1871, ceux-ci organisèrent 47 envois.

A Paris, Derouardregistra l'arrivée de 2 messagers en septembre, 18 en octobre, 19 en novembre, 12 en décembre, 2 en janvier et 2 en février. Dès leur arrivée, les pigeons étaient délestés de leur bagage, qui était remis au commandant de la place de Paris. M. Mercadier, ingénieur des télégraphes, sortait les pigeongrammes de leurs tubes et les projetait sur grand écran avec la "lanterne magique" (visible au Musée de la Poste à Paris). Plusieurs commis étaient alors chargés de transcrire les messages, que l'on remettait ensuite à leurs destinataires.

* * *

Tout ceci constitue un épisode postal aérien assez peu connu. Pour conclure, je veux remercier mes collègues du Musée de la Poste de Paris, dont les compétences ont grandement facilité mes recherches. Il se peut que les précieux renseignements que j'ai pu recueillir ne concordent pas entièrement avec d'autres versions des faits connues par des lecteurs, en particulier sur les chiffres exacts que j'indique. N'hésitez pas à me contacter, via la "Gazette": je ferai alors profiter chacun des précisions qui m'auraient été apportées.

Albert Lasserre

2/. Les dépêches privées.

Par le décret du 8 novembre 1870, le public fut autorisé à communiquer avec sa famille à Paris. Les messages ne devaient pas excéder 20 mots, au tarif de 50 centimes le mot: prix très élevé à l'époque. L'utilisation des pellicules "Dagron" devenant plus rentable, le prix du mot fut abaissé de 50 à 20 centimes à compter du 8 janvier 1871. Les messages étaient déposés dans les bureaux de poste, puis dirigés sur Tours ou Bordeaux. Là, ils

payables à Paris, ont été transportés par les pigeons-poste du Siège (attention: ces chiffres divergent selon les sources).

**TRANSPORT ET ARRIVEE
DES DEPECHEES**

Derouard avait été chargé de collecter et d'envoyer les pigeons à bord de ballons. 54 d'entre eux transportèrent les oiseaux. Arrivés à destination, les pigeons étaient dirigés sur Tours, où

Nota: "L'écho de la Timbrologie" a publié de décembre 1970 à juillet 1971 une série d'articles très détaillés sur les pigeongrammes, signée Pierre G. Harmant. Les lecteurs souhaitant approfondir la question pourront utilement s'y reporter.

Par ailleurs, la Gazette souhaite exprimer ici sa vive reconnaissance au Musée de la Poste de Paris, pour l'aide apportée à l'illustration de cet article.

LE TIMBRE AU BOUT DU FIL !

**Le téléphone : une collection thématique très prisée au sein de l'UPPT.
Pierre Fallot en jette pour nous les bases.**

Il existe bien entendu différentes façons de traiter une thématique sur le téléphone, invention qui, comme le cinéma, présente la particularité d'être née après le timbre-poste. En voici une, en trois parties : histoire du téléphone, techniques de transmission, rôle quotidien du téléphone.

HISTOIRE DU TELEPHONE



Doc. n° 1

Il n'est pas inutile de rappeler, en commençant, que Saint Gabriel (document n° 1, timbre brésilien) est le patron des télécommunications, qui reconnaissent en lui un grand "communicant".

Le mot "télécommunications" désigne l'ensemble des moyens de communication à distance : transmission de signes, signaux, sons et images. Le téléphone est donc l'une des quatre branches des télécommunications, au même titre que le télégraphe, la radiodiffusion et la télévision.

L'invention du téléphone peut succinctement se résumer ainsi :

- en 1854, Charles Bourseul (document n° 2, timbre des Comores) pose le principe de la transmission des vibrations produites par la voix humaine ;



Doc. n° 2

- en 1861, Philippe Reis prononce pour la première fois le mot "téléphone" ;

- en 1872, l'Italien Meucci dépose un brevet, mais son appareil ne sera jamais réalisé ;

- en 1875, Graham Bell (document n° 3, timbre de Saint-Pierre-et-Miquelon), en fait véritable inventeur du téléphone, crée un premier appareil, aux résultats décevants. Ce n'est que le 10 mai 1876 qu'a lieu la première conversation téléphonique : "M. Watson, dit-il à son collaborateur qui se trouve dans une



Doc. n° 3

Edison fait à son tour breveter un appareil, montrant ainsi l'intérêt que suscite cette invention parmi les savants de l'époque ;

- le principe du microphone est perfectionné par Clément Ader, plus célèbre en tant que précurseur de l'aviation.

MATERIEL ET MOYENS DE TRANSMISSION

S'agissant des appareils téléphoniques, on a le choix entre les téléphones de Reis, Milde, Berthon-Ader ; puis on trouve les postes à batterie locale, ensuite centrale, puis les postes muraux, mobiles type 1924 (document n° 4, timbre de Guinée-Bissau), modèle U 43,



Doc. n° 4

enfin les postes à clavier (document n° 5, timbre de l'Allemagne de l'Est), visiophone, Contempra.



Doc. n° 5

En ce qui concerne les liaisons, les lignes souterraines à grande distance L.S.G.D. sont devenues liaisons à grande distance L.G.D., puis transmissions du réseau national T.R.N.

Voici les câbles sous-marins, avec leurs

pièce voisine, venez ici, je vous attends."

- En 1877, Graham Bell met au point un téléphone qui présente l'originalité d'être réversible ;

- également en 1877, Thomas

Edison fait à son tour breveter un appareil, montrant ainsi l'intérêt que suscite cette invention parmi les savants de l'époque ;

- le principe du microphone est perfectionné par Clément Ader, plus célèbre en tant que précurseur de l'aviation.



Doc. n° 6

amplificateurs : pour se représenter un des câbles, il suffit de regarder le timbre du Portugal émis à l'occasion du lancement du câble entre ce pays et l'Angleterre (document n° 6). Pour illustrer les navires câbliers, il y a l'Ampère et l'Alsace (document n° 7, timbre de Monaco), fleurons de notre flottille.



Doc. n° 7

N'oublions pas en passant un clin d'œil aux faisceaux hertziens, que nous trouvons chez Thomson CSF...

Dans le domaine des satellites, que de chemin parcouru depuis le 10 juillet 1962, jour historique qui vit la première transmission Etats-Unis - Europe, via Telstar et Pleumeur-Bodou (PB 1 : l'antenne cornet fonctionne à l'abri d'un radôme, alors que PB 2 est du type Cassegrain). Ces deux techniques peuvent être illustrées par un timbre français (document n° 8, antenne PB 1) et un timbre du Mali (document n° 9, antenne PB 2).



Doc. n° 8



Doc. n° 9

Symphonie, satellite franco-allemand, a fait place à Télécom 1.

**LE TELEPHONE
DANS LA VIE QUOTIDIENNE**

Le téléphone au quotidien remplit des fonctions affectives. C'est un lien entre les hommes ; il aide dans les moments de cafard et de solitude : SOS Amitié (document n° 10, flamme en service en 1973 en France) dans son action démontre tous les jours son impact et son efficacité.



Doc. n° 10

Le téléphone supprime les distances, et reste un moyen remarquable de lutte contre la solitude. Dans le domaine utilitaire, par les informations diverses accessibles à tous, par les fonctions de gestion domestique facilitées, il apporte un confort supplémentaire dont il serait difficile de se passer aujourd'hui.

Des incidents exceptionnels ont amené ce qui était encore l'administration des PTT à prendre des mesures qui font la joie des collectionneurs. C'est ainsi que le service téléphonique des centraux Ségur et Vaugirard fut interrompu en juillet 1927 pendant une quinzaine de jours à la suite de très violents orages. Afin d'atténuer le préjudice subi, les abonnés purent, à partir du 18 juillet et jusqu'à la fin août, expédier par pneumatique leurs correspondances affranchies au tarif de la lettre ordinaire de l'époque, soit 30 centimes.

En Angleterre, les abonnés peuvent payer leurs factures téléphoniques avec des timbres spéciaux appelés "Stamp Telephone".

La Poste utilise également des flammes d'oblitération avec slogan publicitaire lié au téléphone (document n° 11), tel que "consultons les pages jaunes de l'annuaire". Pour l'anecdote, on peut citer divers slogans étranges :



Doc. n° 11

- "Après les attaques aériennes, s'abstenir de téléphoner (Allemagne, 1943) ;
- "Sois bref au téléphone" (Allemagne, avril 1944 : document n° 11) ;
- "Prenez soin des cabines téléphoniques" (Tasmanie, 1973).

* * *

En conclusion, n'oublions pas que collectionner, c'est communiquer ; et le collectionneur ne peut que progresser par des contacts et échanges avec d'autres collectionneurs. La collection de timbres est un enrichissement moral continu, Goethe lui-même disait : "heureux celui qui a une marotte, qu'il peut satisfaire sans grands frais, et qui le pousse vers l'étude ; qu'un bouleversement intérieur ou intime se produise, sa marotte le consolera, et le fortifiera dans l'adversité".

Pierre Fallot

Nota : cet article a été partiellement repris d'une étude parue dans la revue "Télécommunications Franche-Comté", en 1986. Il n'a donc pas été tenu compte des réalisations techniques de ces dernières années, qu'on rencontre principalement sur les empreintes des machines à affranchir des services commerciaux des Télécommunications.

RETOUR A L'ECOLE

L'UPPTT a organisé en novembre dernier un stage d'initiation à la philatélie. L'un de ses artisans, Daniel Bascou, raconte.

Ce stage s'est déroulé dans une chaleureuse ambiance, à la Résidence des PTT du Val-de-Loire, à Orléans La Source, où la directrice, Anne-Marie Robin, avait mis à la disposition des participants des locaux particulièrement adaptés.

Onze stagiaires étaient réunis : Michèle Colonnese-Ferraton du groupe Loire, Gérard Favre et Gérard Kherer du groupe Bas-Rhin, Léon Fischer du groupe Bretagne, Guy Fourcade et Philippe Malige du groupe Aquitaine, Pascal Lagrange du groupe Auvergne, Françoise Monseau, Fernand Pradoux, Linéda Tanic et Jean-Marie Valdenaire du groupe Ile-de-France.

Ce stage, animé par Eric Jariod, Bernard Lherbier et Daniel Bascou, était plus particulièrement destiné aux responsables "jeunes" des groupes. Les animateurs furent assistés, lors de la première journée, par Philippe Lesage, responsable jeunesse à la Fédération Française des Associations Philatéliques. L'intervention de celui-ci a été fortement appréciée par les présents, non seulement par son contenu, mais aussi par sa forme. Les méthodes pédagogiques actives ont été présentées à l'aide de supports qui seront diffusés aux moniteurs jeunesse des groupements.

Cette première journée s'est terminée par un débat concernant essentiellement les responsables "jeunes" de notre association :

comment réunir nos jeunes ? La dispersion sur la région ou le département et le corporatisme semblent être les freins principaux à ce genre d'assemblée.

La deuxième journée était consacrée à l'examen des présentations réalisées par les participants. Cette journée fut entrecoupée par la diffusion de films et de diaporama.

Le samedi matin était consacré pour partie à la compétition, Roland Brémont venant exposer ses connaissances sur les entiers postaux pour clore le stage.

Avant de se quitter, les participants ont remercié Bernard Lefèvre, président du groupe Centre de l'UPPTT, pour l'excellente organisation mise en place, et se sont engagés à présenter leurs réalisations lors d'une prochaine manifestation patronnée par l'Union.



La "photo de famille" du stage d'Orléans. On reconnaît, de gauche à droite, au premier plan : Eric Jariod, Daniel Bascou, Bernard Lherbier, Léon Fischer ; au deuxième plan, Jean-Marie Valdenaire et Michèle Colonnese-Ferraton ; au troisième plan : Françoise Monseau, Guy Fourcade, Linéda Tanic (cachée par J.-M. Valdenaire), Pascal Lagrange, Philippe Malige, Fernand Pradoux, Gérard Favre et Gérard Kherer.

P.S. Des stages d'initiation à la philatélie et aux expositions sont régulièrement organisés par l'UPPTT. N'attendez pas l'annonce du prochain, faites connaître dès à présent à votre président votre intention d'y participer !

D.B.

LA PAGE DES JEUNES ET DES AUTRES !

LE TIMBRE DU TRIMESTRE

Le timbre du trimestre est double : il s'agit des deux tableaux de la "Série Artistique Européenne", consacrés le trimestre dernier aux œuvres de Wercollier et Dibbets, respectivement des artistes luxembourgeois et néerlandais.

Ces deux timbres clôturent une série de 12, reproduisant chacun une œuvre d'un grand peintre contemporain de l'un des douze pays de l'Union Européenne. Les quatre premiers furent émis simultanément en 1992 : Francis Bacon pour la Grande-Bretagne, Alberto Burri pour l'Italie, Paul Delvaux pour la Belgique, et Antoni Tapies pour l'Espagne, tous avec une valeur faciale de 5 F. C'est d'ailleurs l'Union des Philatélistes des PTT qui en avait organisé le "Premier Jour", à l'occasion de son quarantième anniversaire.

La série s'est poursuivie en 1993 par des timbres d'Olivier Debré pour la France (à 2,50 F, dans le cadre de la série "Europa"), de Takis pour la Grèce et de Vieira da Silva pour le Portugal (à 5 F chacun). En 1994, il y eut deux timbres à 6,70 F, dus à Sean Scully pour l'Irlande et Georg Baselitz pour l'Allemagne. Enfin en 1995 parut un timbre consacré à Kirkeby, du Danemark.

Tous ces timbres ont la même présentation, et ils ont pratiquement tous fait l'unanimité ... contre eux ! Les visuels, hermétiques au commun des mortels, ont été considérablement critiqués, et il se murmure que ces figurines arrivent régulièrement en tête du palmarès timbres de France les plus laids. On peut donc douter qu'ils soient la meilleure façon de promouvoir l'idée européenne, comme c'était l'idée initiale. Mais il est vrai que l'art est universel et ne s'explique pas !



LE TIMBRE MYSTERIEUX

Il n'est pas toujours facile de reconnaître la provenance d'un timbre.

De quel pays est originaire celui-ci ?



(Réponse page 14)

LE TIMBRE CACHE

Voici un timbre français qui évoque un site géographique bien connu. De quel site s'agit-il ?

(Réponse page 14)



à noter qu'entretiens l'Union Européenne s'est agrandie de trois membres, mais il ne semble pas envisagé d'émettre trois nouvelles figurines correspondant à ces nouveaux venus.

LE TIMBRE EN FOLIE

En 1948, la principauté de Monaco édite sa première série de timbres consacrée aux Jeux Olympiques, qui ont lieu cette année-là à Londres. Elle en émettra ensuite à chaque fois, allant de 2 figurines (en 1956) à une bonne dizaine (en 1952, par exemple) selon les années. La principauté fera également preuve d'une grande audace dans le format de ses timbres "olympiques", recourant par exemple au format carré ou au losange. Elle a émis aussi à ce jour cinq blocs-feuillets sur le même thème.

Mais revenons à la série de 1948. Elle comprend cinq timbres, consacrés à la course de haies (valeur faciale : 50 centimes), la course à pied (1 F), le lancement du disque (2 F), le basket-ball (2,50 F) et la natation (4 F). S'y ajoute une série de quatre timbres de poste aérienne (aviron, descente à ski, tennis, régates).

Parmi ces neuf figurines, le timbre relatif au lancement du disque est demeuré particulièrement célèbre. En effet, l'athlète y est représenté ... en maillot de bain ! Jamais un lanceur de disque n'a utilisé une telle tenue, pour une discipline qui se déroule sur la terre ferme, comme toutes les autres composantes de l'athlétisme (course, saut, lancer...) ! Y-a-t-il eu confusion avec un nageur dans l'esprit de l'auteur du timbre ?

Les émissions consacrées aux Jeux Olympiques sont aujourd'hui pléthore. On y trouve bon nombre d'erreurs... Nous aurons donc l'occasion d'en reparler bientôt !



LE TIMBRE QUIZZ

Voici cinq timbres français, représentant cinq personnages célèbres. Prenez la première lettre du nom du 1^{er}, la 2^{ème} du nom du 2^{ème}, et ainsi de suite. En mélangeant les cinq lettres ainsi obtenues, vous obtiendrez un terme philatélique.

(Réponse page 14)



◁ 1



▽ 2



▽ 3

▷ 4



▽ 5



PROGRAMME DU 2^e TRIMESTRE 1996

LE RAPPEL

Compléments d'information à partir d'éléments non disponibles au moment de l'impression de la Gazette de janvier dernier :

- **22 janvier** : 6,70 F, "Œuvre de Wercolier". Timbre en héliogravure.

- **12 février** : 6,70 F, "Œuvre de Dibbets". Format horizontal 48 x 36,85 mm, héliogravure. Mise en page de Michel Durand-Mégret.

- **4 mars** : 6,70 F, "Œuvre de Corot, Le pont de Narni". Format horizontal 48 x 36,85 mm, offset. Mise en page de Michel Durand-Mégret. Premier Jour les 2 et 3 mars à Ville d'Avray (92). Ce timbre n'avait pu être annoncé dans la précédente Gazette.

- **18 mars** : 2,80 F + 0,60 F, "Journée du Timbre". Format 26 (et non 22) x 36 mm. Mise en page de Charles Bridoux. Couverture du carnet dessinée par Charles Bridoux.

- **18 mars** : 2,80 F, "L'imaginaire irlandais". Format horizontal 22 x 36 mm, héliogravure. Dessin et mise en page par Maurice Gouju d'après l'œuvre d'Evie Hone.

- **25 mars** : 2,80 F (et non 3 F comme annoncé par erreur), "Jacques Rueff".

- **1er avril** : 4,40 F, "René Descartes". Format vertical 22 x 36 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Martin Morek d'après Frans Hals, mise en page de Charles Bridoux.

LES EMISSIONS DE TIMBRES D'AVRIL A JUIN 1996

- **9 avril** : 3 F, "50^{ème} anniversaire d'EDF-GDF". Format horizontal 36 x 22 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Claude Andréotto. Premier Jour les 6, 7 et 8 avril à Paris.

- **22 avril** : 3 F, 4,40 F, 4,40 F, "Série Nature de France : parcs de la Vanoise, des Cévennes, du Mercantour". Format horizontal 36 x 22 mm, héliogravure. Dessin de Guy Coda, mise en page d'Odette Baillais. Premier Jour les 20 et 21 avril à Planay (73), Florac (48), et St-Etienne-de-Tinée (06).

- **29 avril** : 2,80 F ou 3 F, "série Europa : Mme de Sévigné". Format vertical 22 x 36 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Louis Briat. Premier Jour les 27 et 28 avril à Strasbourg. Vente anticipée avec cachet grand format sans mention "Premier Jour" à Grignan (26), Vitry (35), Bussy-le-Grand (21) et Paris.

- **6 mai** : 3,80 F, "Cinquantième de l'Institut National de la Recherche Agronomique". Format horizontal 36 x 22 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Roxane Jubert. Premier Jour les 4 et 5 mai à Paris.

- **13 mai** : 4,50 F, "Maison natale de Jeanne d'Arc". Format horizontal 36 x 22 mm, héliogravure. Dessin de Mick Michey, mise en page de Charles Bridoux. Premier Jour les 11 et 12 mai à Domrémy-la-Pucelle (88).

- **15 mai** : 3 F, "Accord Ramoge, 1976-1996". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin et mise en page de Claude Andréotto, gravure de Jacky Larrivière. Premier Jour le 14 mai à Marseille, Gênes et Monaco (émission commune à la France, l'Italie et Monaco).

- **28 mai** : 2,80 F ou 3 F, "Congrès de la

Fédération Française des Associations Philatéliques à Clermont-Ferrand". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin, gravure et mise en page de Pierre Béquet. Premier Jour du 24 au 27 mai à Aulnat (63).

- **28 mai** : 3 F, "Bitche, Moselle". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin de Serge Hochain, gravure de René Coatantiec, mise en page de Charles Bridoux. Premier Jour du 25 au 27 mai à Bitche.

- **3 juin** : série de 4 timbres à 3 F, "Coupe du Monde de Football : Lens, Montpellier, Saint-Etienne et Toulouse". Format vertical 26 x 36 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Louis Briat. Premier Jour les 1^{er} et 2 juin à Lens, Montpellier, Saint-Etienne et Toulouse.

- **3 juin** : 2,80 F ou 3 F, "Iles sanguinaires, Corse". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin, gravure et mise en page de Claude Durrens. Premier Jour les 1^{er} et 2 juin à Ajaccio.

- **10 juin** : 4,50 F, "Cathédrale de Chambéry". Format horizontal 36 x 22 mm, héliogravure. Dessin et mise en page d'Alain Rouhier. Premier Jour les 8 et 9 juin à Chambéry.

- **10 juin** : 6, 70 F, "Trésor de Neuvy-en-Sullias, Loiret". Format vertical 36 x 48 mm, taille-douce. Dessin, gravure et mise en page de Pierre Albuissou. Premier Jour les 8 et 9 juin à Orléans.

- **17 juin** : 4,50 F, "Jacques Marette". Format vertical 22 x 36 mm, taille-douce. Dessin et gravure de René Quillivic, mise en page d'Odette Baillais. Premier Jour les 15 et 16 juin à Paris.

Nota : La Poste prévoyant une augmentation du prix du timbre au moment où nous mettions sous presse la Gazette, les valeurs faciales des timbres sont données ici sous toutes réserves de changement ! De nouvelles valeurs d'usage courant devraient également être émises. Nous y reviendrons dans le prochain numéro.

AUTRES INFORMATIONS

- La Poste a bien émis fin novembre dernier trois nouvelles enveloppes "prêtes-à-poster", sur le modèle des enveloppes "La Fontaine" (enveloppe revêtue d'un timbre sans valeur faciale + carton illustré) avec pour thème les fêtes de fin d'année. La première, vendue du 27 novembre au 12 janvier, reprenait le timbre "Joyeux Noël" du carnet "Plaisir d'Ecrire". Les deux autres, vendues du 27 novembre au 16 février, comportaient la reproduction des deux timbres "Meilleurs vœux" de ce même carnet. Chacun de ces 3 modèles a été vendu uniquement par lot : une série de 3, à 18 F, pour l'enveloppe "Joyeux Noël", une série de six (3 de chaque), à 36 F, pour les enveloppes "Meilleurs vœux".

Qu'il nous soit permis de regretter ici la totale déficience de communication de la part des services de La Poste ayant décidé le lancement de ces enveloppes (ce n'est pas le SNTF...), puisque 8 jours avant celui-ci, au moment de boucler la Gazette n° 62, et malgré nos ultimes efforts, nous ne pouvions obtenir aucune information sur elles, afin d'en faire bénéficier les lecteurs de la Gazette

en temps et heure ! Leur sortie n'est d'ailleurs pas parue dans "Phil-Info" de décembre. Ce n'est pas ainsi, à notre avis, que l'on assurera la meilleure notoriété à ces produits, très jolis au demeurant !

- La Poste a également mis en vente, en même temps que le timbre "Coupe du Monde de Football", le 14 décembre dernier, une enveloppe pré-timbrée, toujours selon le modèle enveloppe illustrée + carton assorti. La série indivisible de six est vendue 36 F dans tous les bureaux de poste.

- Comme pour les Jeux Olympiques d'Albertville, La Poste s'est positionnée "opérateur officiel de la Coupe du Monde de Football 98", qui aura lieu en France. Elle va donc développer pour cet événement un programme philatélique composé de 12 timbres, et de produits philatéliques officiels. Dès le 14 décembre ont été émis une enveloppe "Premier Jour" à 15 F et un encart (avec bloc de 4 timbres à l'intérieur) à 30 F. Ces produits sont vendus dans les Points-Philatélie, sur réservation dans les bureaux de poste, et par correspondance auprès du Service philatélique de La Poste. D'autres enveloppes et encarts paraîtront en juin, avec les quatre nouveaux timbres "Coupe du Monde de Football".

- Comme chaque année, La Poste a offert à tous les réservataires philatéliques des bureaux de poste un "pseudo-entier" reprenant le timbre "Prud'hon, Etude pour le rêve du bonheur" (paru le 15 mai), oblitéré du cachet de l'imprimerie des Timbres-Poste en date du 11 décembre. Le service philatélique de La Poste a pour sa part offert à ses clients une épreuve du bloc "Audubon" (paru en février 95).

- La Poste a modifié la couverture des carnets de timbres autocollants, en y faisant figurer une publicité en faveur de l'enveloppe pré-timbrée. Cette modification est intervenue courant décembre 1995 pour les carnets vendus au guichet, et courant février 1996 pour les carnets de distributeurs.

- A la suite de la "Série Artistique Contemporaine", dont la parution des 12 timbres s'est achevée en février, La Poste a mis en vente dans ses points-philatélie un livre intitulé "L'art contemporain et le timbre". Ce livre présente les artistes, leurs créations et des textes explicatifs sur celles-ci. Il comporte également les 12 timbres neufs, qui peuvent être placés sous pochette à l'intérieur du livre. Celui-ci est vendu 120 F. La Poste a également mis en vente, au prix de 66 F, une pochette "Série Artistique Européenne" contenant les 12 timbres de la série.

- Comme nous le disions dans le numéro précédent, Chronopost a refondu sa gamme de prêts-à-poster le 30 octobre, en la rebaptisant "Chronopass". Cinq produits composent cette gamme : une enveloppe "gonflable" ("Chronopass pochette gonflable"), deux emballages-paquets ("Chronopass Boîte 1" et "Chronopass Boîte 2"), et deux enveloppes grand format ("Chronopass enveloppe 1", ex-"TED 250", et "Chronopass enveloppe 2", ex-"TED 750"). Même si ce type de produits se situe pratiquement en marge de la philatélie, l'article de Claude Maneau paru dans la Gazette n° 60 précisait bien que ce sont des entiers postaux...!

GRIFFES, EMPREINTES, MACHINES ET ENTIERS

Après avoir vu dans le numéro précédent les marques manuelles et oblitérations mécaniques, nous achevons l'examen des différents cachets et systèmes d'affranchissement.

LES CACHETS DIVERS

Le timbre sert à représenter une taxe, le prix d'un service rendu par la Poste. Il doit donc être annulé, "oblitéré". Il existe des quantités de façons d'annuler les timbres : les plus courantes ont été vues la fois précédente.

1/. Les oblitérations temporaires.

Ces cachets à durée de vie limitée sont utilisés à l'occasion de manifestations, foires, congrès, expositions philatéliques, etc. On distingue deux formats : petit (doc. n° 1) et grand. Le cachet "Premier Jour" (doc. n° 2) est un cachet grand format utilisé pour annuler généralement un seul timbre, celui qui est justement émis en "Premier Jour".



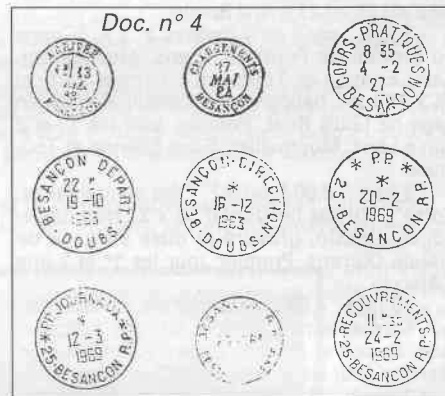
On peut également citer au chapitre des oblitérations temporaires, bien que ce soit tout à fait différent, les cachets utilisés pendant les guerres pour l'acheminement du courrier des militaires (qui d'ailleurs circulait majoritairement en franchise postale). Ces marques (doc. n° 3 : deux cachets postaux et une marque administrative) englobent les estampilles en usage dans le service postal militaire ; les marques de bureaux de poste civils, nées de la guerre ; les estampilles diverses des camps de prisonniers, civils ou militaires.



2/. Les cachets des services particuliers.

De nombreux cachets correspondent à des tâches spéciales des bureaux de poste (doc. n° 4) : arrivée ; articles d'argent ; chargements ; cours pratiques ; départ ; direction ; imprimés ; journaux ; poste restante ; recouvrements. Si on peut les rencontrer sur lettres, la plupart d'entre eux ont un usage

purement administratif et ne sont le plus souvent pas destinés à oblitérer les timbres.

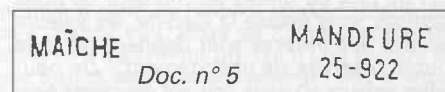


3/. Les griffes et empreintes autres que les cachets à date.

On peut les rencontrer sur le courrier, sur ou à côté des timbres, mais là encore ils n'ont pas pour fonction première de servir à l'oblitération.

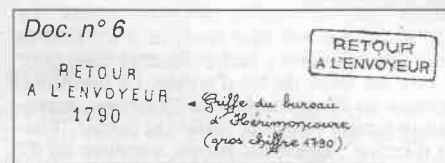
a/. Les griffes horizontales de bureaux.

Elles sont parfois employées à annuler les timbres non oblitérés au départ (doc. n° 5).



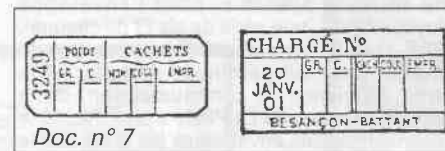
b/. Les griffes "retour à l'expéditeur".

Il existe plusieurs modèles de ces griffes, en métal ou en plastique (doc. n° 6). En principe, elles ne sont jamais apposées sur les timbres ; mais on les rencontre fréquemment sur du courrier qui n'a pu être remis à son destinataire.



c/. Le cachet descriptif des chargements.

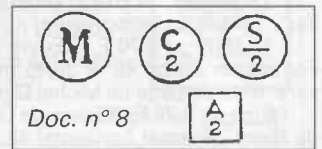
On peut le rencontrer sur des anciennes lettres chargées (doc. n° 7).



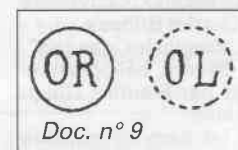
d/. Les cachets de boîtes aux lettres.

Ces cachets ou "timbres-lettres" étaient apposés autrefois sur les correspondances relevées dans les boîtes aux lettres de la cir-

conscription. Ils permettent d'identifier les communes composant l'arrondissement postal. L'indicatif des boîtes rurales est une lettre dans un cercle, celui des boîtes urbaines est une lettre dans un carré (doc. n° 8).



e/. Les cachets "OR" ou "OL".

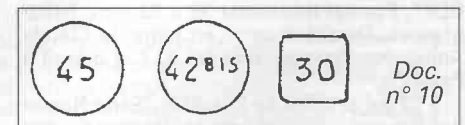


Le cachet "OR" signifie "origine rurale" et le cachet "OL" "origine locale" (doc. n° 9). Il était apposé sur les correspondances remises au facteur

dans le cours de sa tournée et devant être distribuées par lui sur son parcours, avant sa rentrée au bureau de poste.

f/. Les cachets de facteurs.

Les facteurs disposaient autrefois de cachets ronds ou carrés (doc. n° 10) qu'ils pouvaient apposer sur les lettres qui avaient échappé à l'oblitération au bureau de dépôt.



LES EMPREINTES DE MACHINE A AFFRANCHIR

Le service postal et certains clients dont le courrier est important ou qui désirent une publicité supplémentaire sur leur courrier, utilisent des machines à affranchir. Les empreintes sont imprimées en rouge (pour la France. Aux Etats-Unis, différentes couleurs sont employées).

La machine appose sur le courrier, à l'emplacement habituel du timbre, une empreinte qui comprend :

- un fac-similé de timbre, portant la valeur d'affranchissement et le numéro de la machine ;
- le cachet à date avec le lieu de départ ;
- pour les machines en usage dans les bureaux de poste, l'heure de départ (doc. n° 11).

Concernant les machines utilisées dans les bureaux de poste, le nombre indiqué sous la valeur d'affranchissement correspond au numéro du bureau (son "poste comptable"). Sur les machines les plus anciennes, la date était indiquée sous une forme linéaire (doc. n° 12). Depuis quelques années, avec l'informatisation des bureaux de poste, les



Doc. n° 11



Doc. n° 12

empreintes délivrées par les machines de guichet ont considérablement évolué, et sont assez diverses. La Poste offre même maintenant la possibilité pour les petites entreprises d'avoir recours à une machine à affranchir identique à celle des particuliers, mais qui est stationnée en bureau de poste (c'est la "prestation d'affranchissement").



Doc. n° 13

aux utilisateurs par des sociétés agréées, au nombre de quatre : Satas, Sécap, Havas (Alcatel) et Pitney-Bowes. Ces machines peuvent également délivrer des étiquettes gom-

Les machines à affranchir employées par les particuliers et les entreprises peuvent comporter une publicité, de sorte qu'elles ont parfaitement leur place dans une collection thématique (doc. n° 13). En France, les machines à affranchir sont louées



Doc. n° 14

Il existe enfin des empreintes de machines à affranchir dont le fac-similé de timbre est absent, et remplacé par une couronne "port

payé" avec tarif indiqué par un nombre variable d'étoiles. Ces empreintes sont délivrées pour les envois en nombre, et se trouvaient au début à côté du cachet à date et du fac-similé habituels (doc. n° 14).

LES ENTIERS POSTAUX



Doc. n° 15

conditions). L'entier postal se compose d'un support : carte, enveloppe, sur lequel le timbre-poste est imprimé directement (doc. n° 15).

Le timbre imprimé sur un entier postal peut être identique à un timbre d'usage courant (la "Sabine", la "Liberté", etc), ou un timbre commémoratif (timbre "Juvavrouen" en 1976, par exemple), soit de la couleur du timbre original, soit d'une autre couleur. Il peut aussi ne pas correspondre à une figurine existante (série des "vues de Paris" en 1935-36...): doc. n° 16.



Doc. n° 16

Autrefois, le timbre a pu être imprimé par la Poste sur un support fourni par le client (doc. n° 17). Inversement, l'entier postal peut

BULLETIN D'ABONNEMENT

Cette revue vous a plu ? Alors, abonnez-vous, et faites abonner vos amis, en remplissant ou recopiant le bon ci-dessous :

NOM : Prénom :
 Adresse :

Souhaite recevoir La Gazette Philatélique (cocher la case choisie) :

un an, 30 F deux ans, 60 F abonnement de soutien, 50 F (un an)

Date : Signature :

A retourner à Gazette Philatélique, BP 853, 25025 Besançon cedex.



Doc. n° 17

l'entier postal est un document vendu par la Poste sous diverses formes : carte postale, lettre, bande pour journal, aérogramme, ou imprimé sur demande (dans certaines conditions). L'entier postal se compose d'un support : carte, enveloppe, sur lequel le timbre-poste est imprimé directement (doc. n° 15).



Doc. n° 18



Doc. n° 19

porte des rabats formés comme une carte-lettre et, une fois fermée, a les dimensions requises (15 x 10 cm). L'aérogramme ne doit contenir aucun objet sous peine de ne pas être acheminé par avion.

André Bourcet

PROCHAIN ARTICLE : LE MATERIEL DU PHILATELISTE

L'article ci-dessus est extrait du livre de feu André Bourcet, commissaire honoraire à la jeunesse philatélique de Bourgogne-Franche Comté, "Guide illustré de la philatélie", rédigé en liaison avec le groupement des sociétés philatéliques de Bourgogne-Franche Comté et le groupement philatélique dolois. La Gazette remercie très sincèrement André Bourcet, Robert Garcelon (président du groupement régional) et Jean-Yves Mauvais (président du club dolois) pour l'avoir autorisée à reproduire gracieusement des extraits de cet ouvrage.

ADIEU, PIERRE...

Une grande figure de l'UPPTT s'est éteinte à la fin de l'année. Jean-François Logette, président général de l'Union, lui rend hommage.

Notre ami Pierre nous a quittés.

C'est le 9 novembre dernier que nous avons appris la triste nouvelle. Certes, nous savions tous que Pierre était gravement malade depuis des mois, mais nous n'avions pas pensé être séparés aussi vite de lui, et nous espérons toujours un rétablissement.

Nous ne verrons plus notre ami Pierre dans nos assemblées générales ou nos réunions, et il nous manque déjà. Nous étions tous habitués depuis des années à entendre sa voix sympathique teintée de cet accent lyonnais qui faisait son charme, et qui nous parlait longuement d'un sujet qui le passionnait et qu'il managéait et animait depuis fort longtemps : le service national des échanges de l'UPPTT.

Pierre Jamot était né le 10 mars 1924; homme de conviction où la tolérance et l'amitié occupaient une place prépondérante, il avait refusé jeune homme de se soumettre à la loi de l'occupant, s'était engagé dans la Résistance et avait rejoint à 19 ans le maquis de la Vallée d'Azergue, qu'il n'avait quitté qu'à la Libération de Lyon. De ce passé républicain, méconnu de beaucoup, Pierre en parlait peu, et estimait que lorsqu'on a fait son devoir, on doit rester modeste et éviter de s'enorgueillir.

Il entre dans l'Administration des PTT quelques années après la Libération et devient facteur à Saint Forjeux dans le Rhône. Il passe le concours de receveur-distributeur et entame une carrière de receveur. Il commence aux Molettes en Savoie, ensuite à La Buissonnière dans le Rhône - c'est là qu'il découvre sa nouvelle passion, la philatélie -, il continue sa carrière de chef d'établissement à Saint Alban de Roche, à Bourgoin dans l'Isère, à Saint Pierre de Boeuf dans la Loire, et termine sa vie professionnelle à Saint Clair du Rhône où il décide de s'établir à la retraite.

Le sport l'attire également. Il crée une équipe de football à Saint Forjeux, puis à La Buissonnière. Il ne dédaigne pas la pétanque et devient arbitre dans cette discipline, participant en tant que tel au championnat de France de pétanque à Tours en 1984.

Sa passion pour la philatélie le fait adhérer aux Postiers Philatélistes - qui deviendra plus tard l'Union des Philatélistes des PTT. Actif, il entend mettre à la disposition de cette association son temps libre. Il se consacre au service national des échanges et va occuper cette fonction pendant plus de quinze ans, il ne la quittera qu'en 1994 à l'âge de 70 ans. Pendant ces nombreuses années, il n'a cessé d'entretenir des relations



Pierre lors d'une de ses mémorables interventions à la tribune de nos assemblées générales.

amicales et conviviales avec tous ceux qui étaient abonnés au service national des échanges, ne négligeant jamais de donner un conseil, de prodiguer une aide ou d'indiquer la méthode pour réussir un "bon carnet". Il a contrôlé des dizaines de milliers de carnets de circulation et a accompli au sein de l'Union des Philatélistes des PTT une tâche immense. Ses interventions aux assemblées générales, prolixes et joviales, étaient attendues avec plaisir, et il savait détendre l'atmosphère, transformant toujours le débat en dialogue.

J'avais eu beaucoup de plaisir à lui remettre au nom du Conseil d'administration national, en 1994, à l'assemblée générale de Roquebrune Cap Martin, la médaille de l'UPPTT, à un moment où la maladie commençait à faire sa sale besogne. C'était la dernière fois que nous le voyions à une assemblée générale.

Une délégation de l'Union des Philatélistes des PTT composée de membres du bureau national et responsables du groupe UPPTT Rhône-Alpes a tenu à lui rendre un dernier hommage en l'accompagnant à sa dernière demeure le lundi 13 novembre 1995.

L'ensemble des membres du Conseil d'administration national et ses col-

lègues des services nationaux, ainsi que tous ceux qui ont bien connu Pierre au sein des groupes de l'Union des Philatélistes des PTT partagent la même tristesse d'avoir perdu un Ami et s'associent en ces moments difficiles à la peine de Mme Jamot, de ses enfants et petits-enfants.

Jean-François Logette

A ST CLAIR, AUSSI...

La presse locale a aussi rendu hommage à notre ami Pierre. On pouvait y lire en effet le texte suivant : "le club philatélique saint-clairois termine bien tristement l'année 1995. En effet, M. Pierre Jamot, fondateur de notre club, vient de nous quitter en ce mois de novembre. Pierre Jamot, personnage passionné par la philatélie et tout ce qui l'entourait, fut pendant de longues années le receveur principal de notre bureau de poste. Sa gentillesse et son dévouement au service de La Poste et des collectionneurs étaient connus et appréciés de tous à St Clair. A sa retraite, M. Jamot a concrétisé sa passion en fondant le club philatélique saint-clairois et en gardant des fonctions nationales aux échanges de carnets de collections du club philatélique de La Poste. Il manquera à tous."

HISTOIRE DE TELECARTE

PARLONS-EN !

Jean, fervent collectionneur, a profité de quelques vacances pour mettre à jour et classer ses télécartes. Il pourrait avoir toutes les raisons d'être satisfait, mais hélas, il a découvert que sa mancoliste s'est sérieusement allongée : il lui manque la F 292 Ab 2, la F 115 A 3, la

- "Oh, mais ce n'est pas grave, je verrai Gérard au bureau, il doit bien les avoir !"

De retour au bureau, conversation avec Gérard :

- "Dis-moi, Gérard, tu n'as pas la F 292 Ab 2, la F 115 A 3, la ?"

- Si, mais pas en double. Je ne comprends pas, toi qui connais autant de monde, que tu ne les aies pas ! Moi, je les ai trouvées sans problème, grâce au service Circulations de Télécartes de l'UPPTT.

- Attends ... C'est quoi, ce service ?

- Ecoute-moi. C'est comme pour les timbres. Tu reçois chez toi des carnets de circulation. Tu prélèves les photocopies des télécartes qui t'intéressent. Tu joins ton chèque, et en fin de circulation tu reçois les télécartes originales. Moi, je suis inscrit depuis trois ans, et j'ai considérablement amélioré ma collection ! Cette année, je vais même faire des carnets de circulation avec mes doubles et les envoyer au service !

- OK, j'ai compris. Donne-moi vite les coordonnées de ce service !

- C'est simple : tu écris à Philippe Malige, service Circulation de Télécartes de l'UPPTT, résidence de la Prairie, 8 rue Tournevent, 33185 Le Haillan. Tu peux aussi appeler Philippe par téléphone, en faisant le 56 93 47 29 (heures de bureau). Il t'attend !"

LE TELEGRAMME-TELECARTTE

Depuis le 1^{er} août 1995, France Télécom propose un nouveau produit, le "télégramme-télécartte". Uniquement accessible via le 3655 (appel gratuit, possible 24 h sur 24), ce service offre aux personnes expédiant un télégramme "de convenance" (ex- télégramme illustré) la possibilité de joindre à celui-ci un petit cadeau, à savoir une télécartte.

La carte illustrée, sur laquelle est porté le message à transmettre, compte six visuels différents, évoquant le mariage, la naissance, l'anniversaire, la fête, les affaires, et les fêtes de fin d'année. La télécartte proposée est une télécartte de 50 unités, éditée par France Télécom, sélectionnée par l'opérateur du Centre du Télégramme chargé de la remise, le client n'ayant pas la possibilité de choisir le visuel de la télécartte. Le tout est acheminé sous enveloppe vers le destinataire par La Poste.

Selon France Télécom, "l'association d'un produit traditionnel de communication (le télégramme) avec un produit moderne et pratique (la télécartte) contribue donc à mieux satisfaire les besoins d'envoi de messages conviviaux." Le tarif est celui d'un télégramme illustré (58,97 F TTC pour un minimum de 25 mots) auquel s'ajoute le prix d'une télécartte à 50 unités.

La Gazette remercie le Bureau National de Vente des Télécarttes pour les renseignements fournis relatifs à ce produit.

LES TELECARTE DES TAAF



Les Terres Australes et Antarctiques Françaises, sur lesquelles Jean-Marie Gibiat, dans une série de quatre articles récents, a emmené grâce à la philatélie les lecteurs de la "Gazette", ont entrepris il y a près de deux ans maintenant l'édition de télécarttes, bien entendu uniquement valables sur les territoires (îles Amsterdam et Saint-Paul, îles Kerguelen, îles Crozet, et Terre Adélie).

Fin 1995, on recensait six cartes, très vite épuisées. Trois d'entre elles reproduisent des photos liées à la vie des territoires (navire "le Marion Dufresne", parade nuptiale de l'albatros, arrivée des manchots empereurs en Terre Adélie), les trois autres ayant des visuels divers (dessin d'éléphants de mer sur une page +



blason, carte des îles Kerguelen dessinée par Pierre Béquet, reproduction du bloc de timbres émis pour le quarantième anniversaire des

TAAF). Les deux premières cartes émises étaient à 25 unités, trois autres sont à 50 et la carte du bloc est à 120 unités. Le prix est relativement élevé : 190 F, dont 40 F de frais de port et d'emballage.

Pour suivre l'actualité des télécarttes des TAAF, on peut consulter le minitel (3615 code TAAF, rubrique "Info Flash". Les commandes de télécarttes sont à adresser au "Bureau Télécom/Télécarttes" des TAAF, 34 rue des Renaudes, 75017 Paris, avec un chèque libellé à l'ordre du "Trésor Public". Les cartes sont expédiées directement depuis les territoires.



UNE BIBLE POUR LES TELECARTE PORTUGAISES

Notre ami José Antonio Duarte Martins, vice-président de l'Union Internationale des Philatélistes des PTT, vient de faire paraître la troisième édition du catalogue de télécarttes du Portugal. En 170 pages et cinq langues (portugais, français, anglais, allemand et espagnol), il recense, commente et cote l'intégralité de la production de télécarttes du Portugal et des pays qui lui sont proches : Macao, république du Cap Vert, Guinée-Bissau, Sao Tomé et Príncipe, soit plusieurs milliers de télécarttes. Ce remarquable ouvrage est bien évidemment disponible auprès de la bibliothèque de l'UPPTT (Claude Maneau, UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris). On peut également contacter directement l'auteur, président de l'association portugaise de collectionneurs de télécarttes, en se recommandant de la Gazette, en lui écrivant Rua do Triângulo Vermelho, 28, 2.º Dto, PT-1170 Lisboa, Portugal.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Une rue prédestinée ! Relevé sur le "Dictionnaire de la cartophilie francophone", sous la plume d'Hubert Duprez : "P.J. Gallais et Cie, éditeur 38 rue Vignon à Paris. Spécialiste de la CP patriotique. Dessinateurs : Forain, Hansi, Abel Faivre, Leroy, Horneker, Meley, Sanbider, Gayrac, Hellé, Willette, Poulbot, Zislin". Dans le même dictionnaire, page 314 : "Pierre Fallot, auteur du "Catalogue CP, événements, marchés et types bisontins de 1898 à 1914", éditions Union Carto Comtoise, 1979. Cotations, tirage 100 exemplaires".
- Carte-loterie ou carte billet d'entrée : la carte-loterie, avec son coupon détachable, a fait son apparition après la Première Guerre Mondiale, au profit des victimes de celle-ci. La Loterie Nationale a repris l'idée en 1938. Sur le même principe, certains musées présentent des billets d'entrée où la carte postale dispose à son extrémité de coupons détachables en forme de cartes postales (souvent illustrées d'une œuvre majeure de l'établissement). Certaines fédérations sportives utilisent pour leur billetterie le même système, lors des matches de prestige (exemple : le rugby, cartes illustrées d'une photo d'équipe).
- Le "Dictionnaire de la cartophilie francophone", réalisé par et sous la direction de Paul-Noël Armand avec l'assistance d'Albert Thiulat, est paru il y a quelques mois. Œuvre majeure, de très haut niveau et de très grande qualité, c'est un ouvrage indispensable à tous les cartophiles, et obligatoire dans leur bibliothèque ! Pour le commander, contacter le service cartophilie de l'UPPTT (adresse en page 3).
- La Nouvelle-Zélande édite de magnifiques timbres. Basil Umuroa, manager, Philatelic Bureau, New Zealand Post Private Bag 3001, Wanganui, New Zealand, se tient à la disposition de chacun pour en présenter les collections et les nouveautés.
- Simone Roussel, dite Michèle Morgan, posait dès l'âge de 16 ans pour des CP fantaisie. Elle obtint une figuration dans "Melle Mozart", interprété par Danielle Darrieux (1936), puis débuta une carrière au cinéma qui démontra un talent jamais démenti depuis. Une collection inédite à démarrer ?

LA PAGE DES JEUNES : SOLUTIONS

recompose le mot de ALBUM.
 Chardin et M de Prosper Mermée, on de Robert Debré, L de Teilhard de A de Clément Ader, U de Esprit Auber, B - **Le timbre Quiz** : avec les 5 lettres pré-oblitérés en 1979.
 également été représentée sur un timbre Cher. A noter que cette cathédrale a cette année-là dans la préfecture du des Sociétés Philatéliques qui se tenait émis en 1965 à l'occasion du Congrès cathédrale de Bourges. Ce timbre a été - **Le timbre caché** : il s'agit de la l'inscription "South Africa/Suid Afrika".
 mention RSA, portent aussi parfois Certains timbres de ce pays, au lieu de la (RSA = Republic of South Africa). d'un timbre émis par l'Afrique du Sud - **Le timbre mystérieux** : il s'agit

UN THEME TRES PRISE : LA CARTE DE SERVICE PTT

La carte postale est devenue un support de communication interne, après avoir été longtemps réservée aux correspondances privées. Non répertoriées, les cartes à thème "PTT" constituent une collection difficile à maîtriser. Recettes pour progresser.

La carte postale sur le thème "PTT" est longtemps restée l'apanage des éditeurs privés, avant que les PTT, puis après leur scission les deux opérateurs "La Poste" et "France Télécom", ne l'utilisent d'abord pour leur communication externe, puis à titre interne. En effet, l'âge d'or de la carte postale intègre dans son top niveau un certain nombre de cartes représentant les scènes classiques de l'activité des PTT : scènes de grèves, de transport ou de distribution du courrier, vues des bâtiments postaux pratiquement dans tous les villages, intérieur de salles spécifiques comme l'interurbain, voire des intérieurs de wagons postaux. La carte fantaisie intègre également ce thème, et la correspondance de guerre en 1914-18 et 1939-45 complètent un éventail important, varié et de qualité diverse.

Avec l'ère moderne vint une facette différente du thème, et une nouvelle production s'ensuivit, d'abord répertoriée, puis laissée aux diverses entités régionales, associations, agences, établissements. Pour sa part, La Poste a commencé par diffuser un certain nombre de supports visant à présenter ses produits, à faciliter ses services, à permettre un contact direct entre l'exploitant public et sa clientèle, voire à fêter Noël (cartes du Père Noël). Tout cela est répertorié dans sa majorité. Mais parallèlement ont été édités des supports à thème PTT relatifs à des associations de personnel, des établissements divers, sociaux, sportifs, des manifestations ou des inaugurations, etc... France Télécom, quant à

elle, outre une production nationale, génère sans qu'il y ait quoi que ce soit de répertorié des cartes diverses selon les services, les établissements, les régions, voire les produits.

A partir de ce constat, il devient très difficile aux collectionneurs du thème de maîtriser les informations, car il ne se passe pas un mois sans sortie aux quatre coins du territoire national. Le thème PTT est pratiqué par un très grand nombre d'adhérents à l'Union des Philatélistes des PTT, et le bouche-à-oreille, à titre individuel, et les réseaux, à titre collectif, sont devenus les seuls moyens efficaces pour progresser dans cette collection.

La Gazette se propose donc, comme elle l'a commencé il y a deux numéros, de fournir à ses lecteurs une liste trimestrielle, la plus exhaustive possible, des parutions de cartes à thème PTT. Pour cela, il importe que tous les adhérents fassent remonter à la Gazette les informations dont ils pourraient avoir connaissance. Ces informations peuvent aussi être obtenues auprès des directions locales des exploitants publics.

Si vous êtes collectionneur de cartes sur le thème PTT, informez-nous de l'actualité, afin que nous puissions en faire profiter tous nos collègues. Ecrire directement à : UPPTT, BP 5828, 31505 Toulouse cedex. Seul un réseau mobilisé, où chacun participera, permettra de réussir ce challenge, qui était depuis longtemps réclamé dans nos colonnes... D'avance, merci !

Jean-Gérard Miguel

LES CARTES PTT DU TRIMESTRE

V oici quelques cartes PTT récemment éditées que nous avons compilées pour vous. Signalez-nous les parutions dans vos régions : UPPTT, BP 5828, 31505 Toulouse cedex !

- Encart 10 x 20 CPE Toulouse Bonnefoy (France Télécom), carte SAGP.P.
- CP carte "T" de la D.R. France Télécom de Toulouse, demande de résiliation de ligne.
- Cartes "Journée du Timbre" (1995, Cinquantenaire de la Marianne de Gandon ; 1996 : la Semeuse), éditées par la Fédération Française des Associations Philatéliques.
- CP éditée par La Poste (Dircom 69-1995) : Villeurbanne Tout-Terrain.
- CP éditée par La Poste de Lyon, dessin réalisé par l'école "des Molières".
- CP UPPTT Rhône-Alpes 1995 : Foire de la poire à Chasselay.
- CP éditée par La Poste de Lyon : "La Poste Lyon Guillotière a 100 ans".
- Encart Carte "T" édité par l'ODA (France Télécom) pour un parrainage du stade toulousain à l'occasion du match de championnat contre Nîmes.
- Encart Carte "T" édité par les agences de la D.R. France Télécom de Toulouse à l'occasion de la

campagne commerciale Itinériss des fêtes de Noël 1995 (5 modèles).

- Encart 10 x 20 édité par les agences de la D.R. France Télécom de Toulouse : rendez-vous pour les nouvelles lignes (5 modèles).
- CP centre de la Moraine à Garin (31), centre de séminaire France Télécom (3 modèles).
- Série de 12 CP reproduisant des vieux almanachs, et série de 4 reproductions de cartes anciennes "bonne année", éditées par le Musée de la Poste de Paris.
- Série de 6 CP sur les santons de Provence, offerts par le service philatélique de La Poste pour l'achat des 6 documents officiels des timbres "Santons".
- CP "avec La Poste, je pars tranquille", d'après la série de timbres "La Fontaine".
- CP éditées par l'UPPTT Provence-Alpes-Côte d'Azur (créations Egli et Lenzi).
- CP changement de numérotation Délégation Méditerranée, Nice, Buthiers.
- CP "invitation du conseiller financier (2 modèles), "rendez-vous la vie facile", "distribution du courrier".

(Pour plus de détails, écrire à l'adresse ci-dessus).

RETOUR VERS LE FUTUR !

Notre ami Arsène Vidal a transmis à la Gazette quelques extraits d'un ouvrage paru au début des années 1890, aux éditions Firmin-Didot : "La Poste, le Télégraphe, le Téléphone, notions usuelles à la portée de tous". Cent ans plus tard, le chapitre consacré aux timbres-poste se révèle d'une troublante actualité !

Vous avez tous vu des timbres-poste. Ce sont de véritables petites images ou figurines, comme l'on dit dans le service. On leur a attribué des valeurs diverses, selon les couleurs employées pour leur impression. Elles servent, dans le monde entier, à l'affranchissement des lettres et autres objets de correspondances confiés à la poste. Autrefois, il fallait se rendre ou envoyer exprès au bureau de poste et verser en argent le prix de l'affranchissement. Aujourd'hui, on demande au facteur ou dans le débit de tabac voisin le timbre-poste nécessaire à l'affranchissement ; on le colle soi-même sur la lettre, avant de la jeter dans la boîte, et elle parvient ainsi franco de port à son destinataire.

L'honneur de cette invention revient à l'Angleterre, où les premiers timbres-poste furent fabriqués en 1840.

Ce n'est que neuf ans plus tard, le 1^{er} janvier 1849, que la France les introduisit chez elle.

Les premiers timbres-poste étaient à l'effigie de la République se détachant sur un fond noir, rouge ou carmin, suivant leur valeur.

Aujourd'hui, le dessin des timbres-poste français se compose de deux figures allégoriques représentant le Commerce et la Paix se donnant la main sur le globe terrestre.

Nous avons en tout quinze espèces de timbres-poste de couleurs et de valeurs différentes (...).

Certains pays ont adopté, au contraire, un dessin différent pour chaque valeur de timbre-poste. Ainsi, les timbres-poste des Etats-Unis d'Amérique représentent les hommes illustres du pays, ceux qui ont participé à son émancipation ou qui l'ont

gouverné avec honneur, tels que : l'illustre Franklin, inventeur du paratonnerre ; Washington, le héros de l'indépendance américaine et le premier président de la République des Etats-Unis. C'est, à notre sens, une idée très heureuse d'honorer ainsi les citoyens qui ont illustré leur patrie. C'est perpétuer leur mémoire et les donner sans cesse en exemple à leurs compatriotes. Cela vaut la plus belle des statues. Dans les pays monarchiques, c'est, le plus souvent, l'effigie du souverain qui est gravée sur les timbres.

D'autres pays ont imprimé sur leurs timbres-poste leurs armes nationales, ou des fleurs, des fruits, des animaux spéciaux à la contrée. (...)

Les images imprimées sur les timbres-poste offrent, en un mot, la plus grande variété.

La rapidité avec laquelle l'usage des timbres-poste s'est répandu dans toutes les parties du monde civilisé, montre combien cette création était nécessaire.

En 1840, quand ils furent inventés, on ne se doutait guère qu'ils donneraient lieu, en dehors de leur emploi comme valeurs postales, à un trafic considérable.

Des enfants, séduits par ces petites images, eurent l'idée d'en réunir des collections. Les parents s'y sont intéressés à leur tour et forment des collections pour leur propre compte. Le goût des albums de timbres-poste s'est ainsi répandu dans tous les pays, parmi toutes les classes de la société, et le besoin qu'éprouvent les amateurs de compléter leurs collections a donné naissance à un commerce important.

Il y a des personnes qui ont consacré des sommes considérables à ces

collections ; quelques-unes sont célèbres et ont coûté à leurs possesseurs, assure-t-on, plusieurs centaines de mille francs. Cela n'a rien de surprenant, si l'on considère que certains timbres, devenus excessivement rares, ont atteint des prix extrêmement élevés, et que beaucoup de collectionneurs n'hésitent pas, pour se les procurer, à faire faire des recherches très coûteuses dans les pays les plus éloignés.

On prétend même que quelques petits Etats vendent infiniment plus de timbres-poste destinés aux collectionneurs qu'ils n'en débitent pour l'affranchissement des lettres ; on assure, d'autre part, que, dans plusieurs pays, on modifie périodiquement le dessin des timbres, afin de tirer profit des achats faits par les collectionneurs.

Quant aux enfants, le goût des collections, tout en les occupant et en leur procurant une distraction agréable, peut encore les instruire.

En effet, en manipulant et en classant ses timbres, l'enfant éprouve le désir de savoir dans quelle partie du monde est situé le pays d'où ils viennent ; il augmente ainsi, sans effort, ses connaissances historiques et géographiques. Il apprend également les différences qui existent entre les systèmes monétaires des peuples et se familiarise rapidement avec les dénominations des monnaies étrangères, comme avec leur équivalence en monnaie française.

L'ouvrage dont il est question ici faisait l'objet d'un commentaire de son contenu au dos de sa couverture, intitulé "A nos lecteurs", et signé "Les éditeurs". Ce texte était le suivant :

"Le service de la Poste et du Télégraphe a pris un développement considérable dans les dernières années. Nous ne croyons pas exagérer en disant que la grande majorité des Français n'a qu'une idée imparfaite des rouages de cet important mécanisme. Si tous les citoyens, en commençant par les enfants de nos écoles, sont tenus de connaître les institutions de leur pays, à plus forte raison doivent-ils être instruits du fonctionnement d'un service auquel ils ont journellement recours. La Poste elle-même gagnerait à être révélée au public. Elle serait plus connue, partant mieux appréciée. Le public verrait qu'elle mérite la confiance qu'il place en elle ; il saurait quelles difficultés il lui faut surmonter pour arriver à la transmission rapide d'une aussi grande quantité de correspondances ; il saurait aussi profiter des facilités nombreuses et toujours plus grandes que l'administration des postes et des télégraphes offre à sa clientèle. Nous pensons répondre à un réel besoin en initiant les Français, et surtout les petits Français, aux secrets d'une administration qui n'en doit pas avoir pour eux, et qui rend de si grands services à leur pays.

Nous serions heureux que les instituteurs voulussent bien, après avoir lu ce petit livre, nous soumettre leurs réflexions et nous dire quelles sont celles des lectures qu'ils désireraient voir plus développées. Nous n'avons pas joint de vocabulaire à la fin du volume ; mais si nous apprenions qu'il peut rendre service aux lecteurs, nous nous empresserions de leur donner satisfaction dans une prochaine édition."

ADIEU A LA FRANCHISE !

Le 1^{er} janvier 1996 restera comme une date importante pour les marcophiles et autres collectionneurs d'enveloppes : ce jour-là marque en effet la fin de la franchise postale pour les administrations, et l'obligation pour elles d'affranchir désormais leur courrier (par timbre-poste ou empreinte de machine).

Si l'on en croit la revue "Forum de La Poste" (n° 99, décembre 95), la franchise postale ne concernait au départ que "les échanges de correspondances entre fonctionnaires. En 1935, une nouvelle étape est franchie avec la rédaction d'une loi instituant la franchise au bénéfice des avis et avertissements des administrations financières adressés aux contribuables. Après la Libération, dans le cadre des mesures générales d'ordre social, la franchise est étendue au courrier échangé entre les caisses de la Sécurité Sociale et leurs bénéficiaires. En 1982, elle est octroyée aux conseils régionaux et généraux pour les seules correspondances liées au fonctionnement des services de l'Etat qui leur ont été décentralisés. Le mouvement inverse s'amorce en 1987, avec la suppression de la franchise postale pour le courrier de la Sécurité Sociale. Puis, le 1^{er} janvier 1992, c'est au tour des conseils généraux et régionaux de ne plus en bénéficier. Après le 1^{er} janvier 1996, seul le courrier expédié ou reçu par le Président de la République restera exempté d'affranchissement."

Le fondement de cette suppression de

franchise repose dans le décret du 29 décembre 1990, pris en application de la loi du 2 juillet ayant fait de La Poste et de France Télécom deux "exploitants publics". L'article 38 de ce décret prévoit en effet que "les prestations fournies par La Poste à l'Etat, ou sur demande de l'Etat, à tout bénéficiaire public ou privé, font normalement l'objet d'une rémunération sur la base des tarifs existants. Les services de courrier assurés par La Poste aux différents départements ministériels continuent de faire l'objet d'une évaluation forfaitaire pendant une période transitoire qui prendra fin au plus tard le 31 décembre 1995."

La Poste était en effet rémunérée forfaitairement par l'Etat en contrepartie du courrier circulant en franchise. Le nouveau mode de fonctionnement devrait assurer une plus grande transparence et amener les administrations à rationaliser leur "fonction courrier", en limitant les gaspillages.

Depuis le 1^{er} janvier sont donc encore autorisés en franchise de la part des particuliers les seuls courriers destinés au Président de la République et aux Ministres (mais ceci pourrait évoluer également), ainsi que les courriers expédiés par la Présidence de la République. Il y a également quelques survivances, dues à des textes législatifs spécifiques (courriers relatifs à des actes de procédure pénale, ou émanant des conseils de prudhommes, notamment). A noter que La Poste continuera bien entendu à ne pas affranchir le courrier



Un pli qui aura sans doute de la valeur : une enveloppe datée du 3 janvier 1996, avec la franchise postale en moins (document Yves Prat).

de ses propres services ; toutefois, il se pourrait que le courrier expédié par ses centres financiers (Chèques Postaux, Caisse Nationale d'Epargne) soit prochainement soumis également à l'affranchissement. Enfin, les "recommandés administratifs" ont également disparu le 1^{er} janvier, les administrations devant désormais recourir à la lettre recommandée comme n'importe qui.

La Poste estime à environ 700 millions le nombre de plis qui circulaient en franchise tous les ans. Il devrait donc y avoir à la place 700 millions environ de timbres oblitérés ou de marques de machine, soit de quoi reconforter certains collectionneurs inquiets de l'évolution de la philatélie ! Et si certaines administrations avaient la bonne idée d'utiliser des "beaux" timbres sur leur courrier ?

F.M.

L'EXPERIENCE DE SANDRE-SUR-LOUP : NOUVEAUX TIMBRES DE SERVICE OU TIMBRES LOCAUX ?

La loi du 2 juillet 1990 et le décret du 29 décembre 1990 prévoyaient la disparition du service de la franchise postale le 31 décembre 1995. A compter donc du 1^{er} janvier 1996, le courrier expédié par les administrations publiques, la sécurité sociale, les collectivités territoriales telles que les mairies et autres organismes publics doit être affranchi sous une forme ou sous une autre (timbres-poste, numéraire, MAF, etc).

Le maire de Sandre-sur-Loup a eu une idée tout à fait intéressante et a décidé d'émettre des timbres-poste, en accord bien sûr avec la direction départementale de La Poste, et d'affranchir les correspondances expédiées par sa mairie. Cela lui permet d'effectuer un contrôle sur les lettres envoyées par l'hôtel de ville de ce bourg pimpant de 15 000 habitants niché au pied du pic de Vandoise, et d'éviter ainsi les indécidables de certains employés qui ont quelquefois tendance à utiliser les enveloppes de la mairie pour leur besoin personnel ... Chaque service municipal se voit donc remettre, en début de mois, une dotation de timbres locaux et

chaque utilisation d'une figurine doit être dûment justifiée.

Il existe deux timbres-poste, l'un de couleur rouge pour le courrier prioritaire, l'autre de couleur verte pour les envois non prioritaires. Les deux timbres sont munis de bandes phosphorescentes pour le tri automatique.

L'intérêt pour le philatéliste est bien sûr de disposer de l'une de ces figurines sur pli : il suffit pour cela d'être né à Sandre-sur-Loup et de demander par correspondance un extrait de naissance en y joignant un coupon-réponse (attention, pas de timbre courant, car la mairie l'utiliserait pour vous répondre et vous ne pourriez obtenir la précieuse vignette).

Le tirage de cette émission est relativement limité, puisque seuls 10 000 timbres-poste de chaque valeur ont été officiellement vérifiés et reçus par les services fiscaux de Sandre-sur-Loup.

D'ores et déjà, les éditeurs de catalogues s'interrogent sur la manière de rubriquer ces timbres officiels. Doivent-ils

les faire figurer à la suite des timbres de service de l'Unesco ou du Conseil de l'Europe, ou créer un nouveau chapitre "timbres locaux", telle est la question ! On peut en effet se demander si cette initiative tout à fait inattendue ne va pas s'étendre et provoquer une situation de type "Zemstvos".

En tout état de cause, ces timbres-poste seront difficiles sinon impossibles à trouver en neuf puisque leur utilisation est sérieusement contrôlée par le premier magistrat sandrinople, qui a été prévenu par La Poste que toute dérive ou abus concernant ces timbres tendant à favoriser une spéculation le rendrait pénalement responsable et serait très sévèrement puni.

A. Blaïte

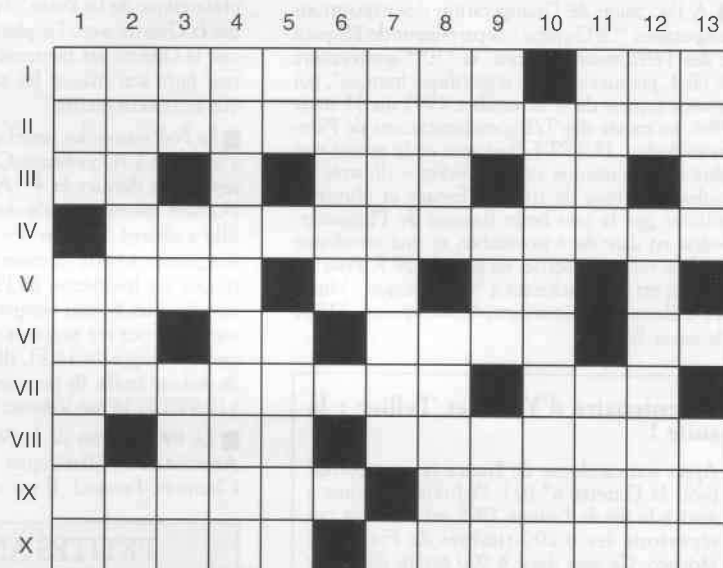
Nota : au moment de mettre sous presse, la Gazette était toujours en négociation avec la municipalité de Sandre-sur-Loup afin d'obtenir l'autorisation de reproduire ces timbres dans ses colonnes. Nous espérons pouvoir le faire dans notre prochain numéro.

LES MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT : I. Lettres ... de deuil. Assure la direction de la Poste. II. Convoyeurs ... stations. III. Dedans. Mont de Corse (d'). Vieux do. IV. Timbres sur l'automobile. V. Mis aux arrêts. Charpente. Ouverture de compte. VI. Pilote de ligne. Exclamation. Précède le maso. Plis anciens. VII. Ennuyai fortement. Saute sans élan. VIII. Pas imprimé. Rendais la copie. IX. Pile. Pas vif du tout. X. Faux frère. Urgente.

VERTICALEMENT : 1. Quart d'an. Périodes d'études. 2. Divinités du foyer. Avec. 3. Pronom. Catalogues de timbres à choix (abrev.). Fiables. 4. Fit appel. 5. Poste sans postier. Oubliée. 6. Se classe dans un album. 7. Dressai le poil. 8. Enfant de l'amour. Doux verbe. 9. Met en condition. En bas sur une carte. Prière de sortir. 10. Dentelures pour la poste enfantine ? 11. Se place sur un corps de ballet. Parais en premier jour. 12. Ile. Ensemble de plis. 13. Déesse. Petite sainte.

SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMERO



LES PENSEES DU JOYEUX HURON ... OU LA PHILATELIE PAR L'ABSURDE !

- La série artistique européenne entend, en reproduisant des œuvres de peintres contemporains, promouvoir l'idée européenne : c'est sans doute cela que l'on appelle des "timbres-Monnet"...
- Le Huron salue la sortie d'un timbre consacré à ses frères Arawaks ; et il rappelle que pour écrire une lettre, il faut un timbre et une plume !
- L'imaginaire irlandais : thème bien difficile à traiter ! On peut dire qu'avec de tels sujets, il y a de la nouveauté ... dans l'Eire !
- Propos entendus lors de la Journée du Timbre 1996 (thème : la Semeuse) : "nous, les philatélistes, c'est comme ça qu'on sème !"

VINGT ENCARTS DE LUXE A GAGNER !

Vingt encarts de luxe (avec timbres oblitérés Premier Jour), représentant plusieurs centaines de francs de cote, sont à gagner. Pour cela, il vous suffit de répondre aux trois questions ci-dessous, et de retourner le bon de participation ou vos réponses sur papier libre (si vous ne souhaitez pas abîmer votre Gazette), avec de préférence un affranchissement philatélique, à : Gazette Philatélique, BP 853, 25025 Besançon cedex, avant le 5 mai à minuit, le cachet de La Poste faisant foi.

Un tirage au sort parmi les bulletins comportant les bonnes réponses désignera les 20 gagnants du trimestre. Attention ! Conformément au règlement, et afin de permettre un maximum de

gagnants, une même personne ne pourra gagner qu'une seule fois au cours de l'année (autrement dit, les 20 gagnants à ce tirage ne pourront pas participer aux deux autres concours de l'année).

Les réponses aux trois questions figurent dans les différents articles de cette Gazette : une lecture attentive vous permettra de les trouver. Inutile de les inventer ! Maintenant, à vous de jouer ... Et bonne chance !

QUESTION N° 1 : Sur quel thème s'est tenu la foire de Chasselay ?

QUESTION N° 2 : A quel timbre est lié le nom de Evie Hone ?

QUESTION N° 3 : Qui est associé au nombre 7032 ?

REPONSE N° 1 :

REPONSE N° 2 :

REPONSE N° 3 :

Vos nom et prénom : Votre n° UPPTT(*) :

Votre adresse :

Ce jeu est réservé aux adhérents de l'UPPTT et aux abonnés à titre payant à la Gazette. Une seule participation admise par adhérent ou abonné. Règlement complet sur demande à : Gazette Philatélique, BP 853, 25025 Besançon cedex.

(*) cette case n'est pas à remplir pour les abonnés à titre payant à la Gazette.

■ A l'occasion de l'inauguration des expositions temporaires "La Guyane : département de l'Espace et des Télécommunications" et "30^{ème} anniversaire de FR 1, premier satellite scientifique français", qui se sont tenues du 6 novembre 1995 au 31 mars 1996, au musée des Télécommunications de Pleumeur-Bodou, l'UPPTT Bretagne et le musée ont édité deux souvenirs : une enveloppe illustrée en couleurs revêtue du timbre "Espace et Guyane" oblitéré par la très belle flamme de Pleumeur-Bodou en date du 6 novembre, et une enveloppe illustrée + carte assortie, au prix de 20 F. Pour les obtenir, on peut s'adresser à "La Boutique", Musée des Télécommunications, Cosmopolis, 22560 Pleumeur-Bodou.

• Centenaire d'Yvert et Tellier : la suite !

Après son catalogue de France revu et corrigé (voir la Gazette n° 62), l'éditeur amiénois a sorti à la fin de l'année 1995 un Cd-Rom qui répertorie les 6 000 timbres de France et Monaco. Ce sont donc 6 000 écrans différents qui s'offrent à l'utilisateur, avec pour chaque timbre son descriptif, son numéro, sa cote (en neuf et oblitéré), son tirage, et des écrans complémentaires pour les timbres-types. Outre la consultation du catalogue via ces écrans, le Cd-Rom permet à chaque utilisateur de gérer sa collection (timbres manquants, estimation ...). Vendu 349 F, il fera l'objet de mises à jour annuelles. Ce produit marque l'aboutissement d'un travail de deux ans et devrait se trouver complété d'ici peu par d'autres petits frères pour l'ensemble des timbres du monde entier. Par ailleurs est paru fin décembre la nouvelle version du tome 4 du catalogue (timbres d'Europe de l'Est). Ce tome 4, fort de 977 pages, bénéficie d'un format remanié qui rend le catalogue beaucoup plus maniable, et d'une meilleure qualité de reproduction des figurines. Côté géographie, il est principalement marqué par l'apparition des nouvelles républiques de l'Est, 15 nations, de l'Arménie à l'Ukraine, venant remplacer l'URSS. Enfin, il est intéressant de signaler la parution d'un ouvrage de 92 pages intitulé "Yvert et Tellier, 100 ans d'histoire". Ce livre narre toutes "les coulisses du célèbre catalogue" sous la forme d'une "savoureuse saga philatélique et familiale", nous dit la publicité. Cet ouvrage largement illustré en couleurs est vendu 120 F.

■ Lu dans le numéro 1682 (janvier 1996) de "l'Echo de la Timbrologie" un article de 5 pages très abondamment illustré réalisé à partir de la collection de notre ami Michel Dumont, de l'UPPTT Haute-Normandie, "Jouets et jeux d'enfants". Cette collection, présentée lors d'expositions UPPTT, a obtenu une médaille de grand argent à l'exposition nationale "Orléans 95" et une médaille de vermeil à Thémafrance IV à Nevers. Michel Dumont est par ailleurs juré régional thématique. Il fallait le dire !

■ Notre ami Xavier Dauga, auteur bénévole de notre bande dessinée trimestrielle "Phil et les Timbrés", a participé du 30 septembre au 8 octobre au 14^{ème} Salon International du Dessin de Presse et d'Humour de Saint-Just-le-Martel. On peut lire à son sujet le commentaire suivant dans la brochure de présentation des différents participants : "basque pour l'état-civil mais bordelais pour la taxe d'habitation. Scénariste SDF (Sans Dessinateur Fixe). Dessinateur AOC (Adepté Occasionnel du Crayon) : "Phil et les Timbrés", BD pour le journal

philatélique de La Poste." Ne confondons toutefois pas la Gazette avec l'exploitant La Poste ! En tout cas, la Gazette est heureuse de voir son collaborateur faire son trou et lui souhaite toute la gloire que son talent mérite !

■ La Fédération des Jumelages Européens des PTT a organisé à Roquebrune-Cap-Martin les 22 et 23 septembre dernier la 4^{ème} Assemblée Générale de l'Union Internationale des Jumelages des PTT. Elle a chargé l'Union des Philatélistes des PTT d'organiser à cette occasion une exposition philatélique sur les thèmes de l'Europe et du jumelage, assortie d'un bureau temporaire de La Poste. Deux souvenirs ont été proposés : un encart (à 35 F) et une enveloppe (à 15 F), illustrés par deux dessins de Roland Irolla. Ils peuvent encore être demandés à l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

■ Le 69^{ème} Congrès de la Fédération Française des Associations Philatéliques se déroulera fin mai à Clermont-Ferrand. Il est organisé par la société

philatélique d'Auvergne, la société philatélique de Clermont-Ferrand et environs, et par l'Union des Philatélistes des PTT d'Auvergne. De nombreux souvenirs, Premier Jour ou non, sont proposés. Liste sur demande à Philatélie Clermont-Ferrand 96, BP 297, 63008 Clermont-Ferrand cedex.

■ Pour la 44^{ème} Assemblée Générale de l'UPPTT, du 28 au 31 mars à Bussang, un bureau temporaire avec cachet grand format illustré a fonctionné et plusieurs souvenirs ont été mis à la disposition des collectionneurs : un carnet porte-timbres au prix de 50 F, une enveloppe grand format revêtue du carnet oblitéré avec le cachet spécial (60 F), une enveloppe illustrée (12 F), une carte postale originale (12 F nue ou oblitérée), et une enveloppe préaffranchie repiquée (12 F). Commandes à : UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris, ou sur minitel 3614 Tatou puis Phibal.

PETITES ANNONCES

- Recherche : achat, échange, cartes Noël PTT, si possible avec l'enveloppe d'envoi, de 1962 à 1977, et tous renseignements sur ce courrier de Noël, en particulier sur envois de Paris-Louvre (1962-67) et de Paris 114 Bd de Strasbourg (janvier 1979). Echanges possibles de ces cartes de Noël. J'offre : timbres France, plus classiques, marques postales, CPA... Jean Savina, BP 123, 62520 Le Touquet.
- Je recherche pour mes collections ou mes échanges CPA : Dordogne, Gironde (Libournais, Blayais, Entre-deux-Mers), Andorre (cartes, lettres jusqu'à 1960), Brest (sauf marine), villages 59 et 62, TB du Touquet illustrateur Sem. Pour échanges : TB Espagne, Russie (en particulier St-Petersbourg et région), villages des dpts 16, 19, 23, 40, 46, 47, 86, 87. A l'échange, j'offre : CPA toutes régions, timbres de France, classiques sur lettres, marques postales ... Jean Savina, BP 123, 62520 Le Touquet.
- Recherche toutes cartes postales (CPA-CPM-fantaisie), dessins, menus, tous documents postaux sur le thème "Tour Eiffel". Faire offre ou envoi à choix à Olivier Bourdeau, 40 rue du Bourgneuf, 45560 St Denis en Val.
- Vends télécartes Côte d'Ivoire 4 modèles : 1000-2500-5000-9950 respectivement aux prix de 20-25-30-35 F ou 100 F la série. Etudie toute proposition pour commande groupée. Chèque + enve. timbrée à votre nom. Pascal Durand, 72 rue Gosset, 51100 Reims, tel 26 89 29 71.
- Vends timbres TAAF PA n° 1 à 48, Poste n° 1 à 65 et 91 à 154. Rech. TAAF PA n° 49 à 90 et Poste n° 66 à 90. Vends CFA neufs. Jack Niesor, 15 rue Hoche, 93420 Villepinte, tel (1) 43 83 15 39 après 19 h.
- Recherche cartes et enveloppes pré-timbrees avec repiquage ; enveloppes pré-timbrees neuves 241/ 001, 141/004, 241/004, 221/001, 143/001, 223/ 001, 141/002, 101/003, 103/003, 146/003, 246/ 004, 246/003, 119/107 ; enveloppe pré-timbree "Spécimen présenté par La Poste". Robert Doumenc, 26 chemin de Hérédia, 31500 Toulouse.
- Recherche CPA Le Raincy 93340. Michel Taron 16 bis Maisons Russes, 93340 Le Raincy.

- Echange ou vends timbres pays baltes et ex-Urss en neufs contre TP France ou Expression Française. Igor Podagelis, Vasaros 18, 2055 Vilnius, Lituanie.
- Recherche flamme Chalans (16) mise en service du 1/6/93 au 23/8/93. Roger Petit, 3 allée Molière, 87410 Le Palais-sur-Vienne.
- Vds blocs-feuilles, carnets, variétés, spécialités, etc..., pin's et almanachs PTT. Pierre Pochelu, 29 rue T. Derème, 64000 Pau.
- Achat ou échange "Notices Philatéliques" de La Poste : années 1961/64/65/74 (originales ou photocopies). Jean Ducloux, 24 rue T. Lenôtre, C1, 31500 Toulouse, tel 61 58 42 70 (heures bureau).
- Achète timbres cachet rond RFA, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Norvège, Suède, Suisse. Rens/demande, Michel Duvois, 2 rue du Pré Milot, 88700 Romont.
- Recherche toutes CPA des Deux-Sèvres, et thèmes course à pied, facteurs, ainsi que vieux calendriers des postes, d'avant 1950. Roland Motard, Les Sizeffes, Breuil-Chaussée, 79300 Bressuire, tel 49 65 21 14.
- Achète toutes bonnes CPA, tous livres anciens sur la Dordogne, tous livres anciens sur la truffe, la noix, la châtaigne. R. Malaurie, 24370 Prats de Carlux.
- Gérard Miguel recherche CPA, CPSM, CPM, télécartes, timbres, maximaphilie, marques anciennes et modernes sur le thème du rugby. Lui écrire BP 5828, 31505 Toulouse cedex.
- Pierre Cabany, La Reyne, 32120 Mauvezin, recherche CP sur le Gers (32) et le Val d'Oise (95), les généraux de 14-18 et les CP PTT.
- Marcel Delos, La Pisciculture, 82700 Moutech, recherche CP Fagé et Mouger, les départements 28 et 82, ainsi que les marchés.
- J.P. Delort, 7 rue Hélène Boucher, à 31 Tournefeuille, recherche CP Willemot, Fix Manan, Cassandre, Colin et en CP-région : le 40.
- Recherche timbre France neuf n° 2790 (2,20 F vert pomme) en feuille. Michel Savreux, 45 avenue de la Chapelle, 28310 Toury.
- Vends TP France neuf du n° 2026 au 2853 (numérotation Yvert) à la valeur faciale. Lucien Sanchez, 8 rue Marcel Pagnol, 31100 Toulouse.

PETITES ANNONCES

Les petites annonces de la Gazette sont **gratuites**. Indiquez ci-dessous le texte de votre annonce et vos coordonnées, et expédiez le tout avant le 30 avril à : Gazette Philatélique, BP 853, 25025 Besançon cedex.

NOM : _____ PRENOM : _____
 ADRESSE : _____
 _____ N° UPPTT : _____





... à **TIMBROSCOPIE**, où
il n'y a plus que de la pub !

REMARQUEZ, C'EST LUXUEUX
POUR UN PROSPECTUS !

HE!
HE!

... à **LA POSTE**, où les **Recommandés Administratifs**
ne bénéficient plus de la **Franchise Postale** !

ÇA VA ENCORE FAIRE DES HISTOIRES
AVEC LES **R.A.** - PAS-TRIÉS !

... à nos chers vieux « **PHILATELISTES** », dont la moyenne d'âge augmente inexorablement !

AH ! CHOUETTE!
UN NOUVEAU !

WASHINGTON ?
BERGSON ?
EDISON ?...

NON !
PARKINSON...